



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Demain, la Ville de Neuchâtel se verra remettre la Plaquette d'honneur du Prix de l'Europe pour ses efforts en faveur de l'idéal d'unité européenne

Haute distinction pour Neuchâtel

Après le Diplôme et le Drapeau d'honneur, la Ville de Neuchâtel décroche la Plaquette d'honneur, troisième des quatre distinctions attribuées par le Conseil de l'Europe. Cette distinction récompense ses «efforts en faveur de la propagation de l'idéal d'union européenne». La cérémonie officielle, et publique, se tiendra demain à la Cité universitaire en présence de nombreuses personnalités... de Neuchâtel et d'Europe.

Belle récompense pour la Ville de Neuchâtel qui, demain, se verra remettre la Plaquette d'honneur du Prix de l'Europe. Cette distinction, instituée par le Conseil de l'Europe, couronne les actions entreprises par des villes et des communes européennes qui ont fait l'expérience d'un jumelage avec des communes étrangères et qui s'emploient activement à encourager l'établissement de meilleures relations entre les citoyennes et citoyens d'Europe. En l'occurrence, la Ville de Neuchâtel a développé une politique active de jumelage au niveau européen. Elle a également soutenu le travail de nombreuses autres entités attachées au rapprochement des populations.

Pour la circonstance, une importante délégation des villes jumelées avec Neuchâtel – la Ville d'Aarau, de Besançon (F) et de Sansepolcro (I) – ainsi que les villes amies de Guimaraes (P) et de Neuburg-an-Donau (D) seront présentes à la cérémonie officielle. Cérémonie qui se tiendra à la Cité universitaire, dès 17h45, et qui est ouverte aux habitantes et habitants de la Ville.

C'est le président du Conseil communal, Pascal Sandoz, qui recevra la prestigieuse distinction des mains de Victor Ruffy, membre honoraire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et ancien président du Conseil national. Une délégation des Autorités communales participera à la cérémonie, dont le Conseil communal in corpore et le président du Conseil général, Fabio Bongiovanni.

Précisons que la cérémonie officielle clôturera la session du Parlement européen des Jeunes, organisée par le Parlement des jeunes de Neuchâtel. Les participants débattront sur le thème «Que manque-t-il dans l'espace public de votre ville pour les jeunes?». Les échanges débiteront à 14h à la Cité universitaire. Chacune et chacun est le bienvenu.

Neuchâtel, le 18 avril 2013

Chancellerie communale

Renseignements complémentaires: Rémy Voirol, chancelier de la Ville ☎ 032 717 77 01,
courriel: remy.voirol@ne.ch